

# JOURNAL OFFICIEL

## DE LA RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

### PARAISANT LE SAMEDI DE CHAQUE SEMAINE

**ABONNEMENTS ET ANNONCES**

Pour les abonnements et les annonces s'adresser au Chef de l'Imprimerie Nationale à Rufisque. Les annonces doivent être remises à l'imprimerie au plus tard le mardi. Elles sont payables d'avance.

Toute demande de changement d'adresse ainsi que les autres demandant réponse devront être accompagnées de la somme de 25 francs.

|                                                         | TARIF DES ABONNEMENTS |                           | VOIE NORMALE |           | VOIE AÉRIENNE |       |
|---------------------------------------------------------|-----------------------|---------------------------|--------------|-----------|---------------|-------|
|                                                         | Six mois              | Un an                     | Six mois     | Un an     | Six mois      | Un an |
| Sénégal, États Union post. A. O., États Communauté..... | 1.400 frs             | 2.500 frs                 | 2.200 frs    | 3.700 frs |               |       |
| France.....                                             | 1.400 frs             | 2.500 frs                 | 2.400 frs    | 4.300 frs |               |       |
| Étranger.....                                           | 1.900 frs             | 3.000 frs                 | 3.200 frs    | 5.300 frs |               |       |
| Prix du numéro : Année courante                         | 60 frs                | Année précédente : 65 frs |              |           |               |       |
| Recommandé : Voie normale                               | 125 frs               | Voie aérienne : 150 frs   |              |           |               |       |

**ANNONCES ET AVIS DIVERS**

La ligne..... 65 francs  
Chaque annonce répétée..... Moitié prix  
(Il n'est jamais compté moins de 350 frs pour les annonces)

Compte postal : 45-20 — DAKAR

### SOMMAIRE

#### PARTIE OFFICIELLE

##### DÉCRET

#### PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

|              |                                                                                 |     |
|--------------|---------------------------------------------------------------------------------|-----|
| 5 mars.....  | Décret n° 65-135 portant nomination dans l'Ordre national                       | 375 |
| 5 mars.....  | Décret n° 65-137 portant nomination dans l'Ordre national                       | 375 |
| 10 mars..... | Décret n° 65-147 portant nomination dans l'Ordre national                       | 375 |
| 10 mars..... | Décret n° 65-148 portant nomination dans l'Ordre national                       | 377 |
| 10 mars..... | Décret n° 65-150 portant nomination dans l'Ordre national                       | 377 |
| 10 mars..... | Décret n° 65-151 portant nomination dans l'Ordre national                       | 378 |
| 10 mars..... | Décret n° 65-152 portant nomination dans l'Ordre national                       | 379 |
| 10 mars..... | Décret n° 65-153 portant nomination dans l'Ordre national                       | 379 |
| 12 mars..... | Décret n° 65-160 portant nomination dans l'Ordre national                       | 379 |
| 10 mars..... | Décret n° 65-149 portant nomination dans l'Ordre du Mérite                      | 380 |
| 10 mars..... | Décret n° 65-151 bis portant nomination à titre étranger dans l'Ordre du Mérite | 383 |
| 10 mars..... | Décret n° 65-154 portant nomination dans l'Ordre du Mérite (titre étranger)     | 384 |

#### PARTIE OFFICIELLE

##### DÉCRETS

#### PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

DÉCRET n° 65-135 du 5 mars 1965  
portant nomination dans l'Ordre national

#### LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Vu la Constitution;  
Vu l'ordonnance n° 60-36 du 22 octobre 1960, créant l'Ordre national;  
Vu la loi n° 64-06 du 24 janvier 1964, modifiant certaines dispositions de l'ordonnance n° 60-36 du 22 octobre 1960;  
Sur proposition du Grand Chancelier de l'Ordre national,

##### DÉCRÈTE :

Article premier. — Est nommé au grade de chevalier dans l'Ordre national du Sénégal :

— M. Jean Chappaz, capitaine de gendarmerie de l'assistance technique militaire.

Art. 2. — Le Grand Chancelier de l'Ordre national est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal officiel.

Fait à Dakar, le 5 mars 1965.

LÉOPOLD SÉDAR SENGHOR.

DÉCRET n° 65-137 du 5 mars 1965  
portant nomination dans l'Ordre national

#### LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Vu la Constitution;  
Vu l'ordonnance n° 60-36 du 22 octobre 1960, créant l'Ordre national, notamment en son article 11;  
Vu la loi n° 64-06 du 24 janvier 1964, modifiant l'ordonnance précitée en ses articles 14, 39, 40, 44 et 46;  
Sur présentation du Grand Chancelier de l'Ordre,

##### DÉCRÈTE :

Article premier. — Est nommé commandeur de l'Ordre national du Sénégal :

M. Robert Dayril, directeur général des enseignements supérieurs au ministère français de l'éducation nationale.

Art 2. — Le Grand Chancelier de l'Ordre national est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal officiel.

Fait à Dakar, le 5 mars 1965.

LÉOPOLD SÉDAR SENGHOR.

DÉCRET n° 65-147 du 10 mars 1965  
portant nomination dans l'Ordre national

#### LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Vu la Constitution;  
Vu l'ordonnance n° 60-36 du 22 octobre 1960, créant l'Ordre national, notamment en son article 11;  
Vu la loi n° 64-06 du 24 janvier 1964, modifiant l'ordonnance précitée, notamment en ses articles 14, 39, 40, 44 et 46;  
Le conseil de l'Ordre entendu;  
Sur proposition du Grand Chancelier de l'Ordre national,

## DÉCRÊTE :

Article premier. — Est nommé commandeur de l'Ordre national :

*Ministère de l'intérieur*

M. Amath M'Bengue, dit Thierno, conseiller municipal, Dakar.

Art. 2. — Sont nommés officier de l'Ordre national :

*Ministère des affaires étrangères*

M. Mambaye Sarr, secrétaire d'administration.

*Ministère de l'éducation nationale*

MM. Magatte Diop, directeur d'école à Thiès;  
Maury Amadou Tall, inspecteur primaire adjoint à Diourbel.

*Ministère des forces armées*

MM. Guillelle Oumalle, lieutenant, chef du service général;  
Assane Diop, lieutenant de gendarmerie.

*Ministère du plan et du développement*

M. Louis Traoré, gestionnaire.

*Ministère de la santé et des affaires sociales*

M. Mady Coulibaly, agent technique;  
M<sup>me</sup> Veuve Diagne, née Marie Carvalho, infirmière à Kaolack.

Art. 3. — Sont nommés chevalier de l'Ordre national :

*Ministère des affaires étrangères*

M<sup>me</sup> Veuve Gomis, née Fany Senghor, secrétaire au ministère des affaires étrangères.

*Ministère de l'intérieur*

MM. Ibrahima M'Baye, administrateur civil;  
Cherif Abdoul Aziz Mouham Aïdara, marabout;  
Ibrahima Sourang, préfet de Bakel;  
Yoro Moulaye Baldé, conseiller coutumier;  
Féretti Sow, secrétaire d'administration à Diourbel;  
El Hadji Bassirou Samba Laby Dia, commis d'administration;  
El Hadji Amadou Moustapha N'Diaye, commis des S. A. F. C. en retraite;  
Djiadjie Yaress, chef de bureau, Kaolack;  
Petit Diokhané, cultivateur, conseiller économique;  
El Hadji Cheikh Mambaye Sow, secrétaire d'administration;  
Alioune Badara Diagne, commis expéditionnaire principal;  
Boubacar Dieng, sous-lieutenant, commandant d'escadron mobile d'intervention;  
Moussa M'Baye, chef du service du personnel;  
Mapenda Diaw, surveillant agent municipal;  
Amadou Diagne, notable;  
Amadou Djigo, notable;  
Takhoro Diagne, délégué de quartier;  
Mamadou M'Baye, notable;  
Boubacar Thiam, comptable, mairie de Rufisque;  
El Hadji Cheikh Mamadou Sakho, conseiller municipal;  
Serigne Sidy Tabane, marabout, notable;  
Sibory Diop, chef de village de Cambérène;  
Ibrahima Diouf, cultivateur, notable à Bargny;  
Mamadou Diop délégué du gouverneur au 6<sup>e</sup> arrondissement;  
Amar Khary Sèye, commissaire de police, Dakar;  
Moussa N'Doye, administrateur civil, préfet de Ziguinchor;

MM. Momar Seyni N'Diaye, chef du bureau du secrétariat de la Région du Cap-Vert;  
Chérif Assane Fall, chef de village de N'Gabou III, M'Backé.

*Ministère de la fonction publique*

MM. Alioune Diagne, administrateur civil;  
Boullagui Diarisso, chef de bureau;  
Amadou Moustapha Diakhaté, directeur adjoint de la fonction publique.

*Ministère de l'éducation nationale*

MM. Amadou Aïdara, directeur d'école à Podor;  
Amate Barry, directeur d'école à Ziguinchor;  
Sidi Menoumbé Dieng, économe à M'Bour;  
Malick Diop, directeur d'école à Dakar;  
Samba Khary Diouf, directeur d'école à N'Diagne;  
Sémou Diouf, directeur d'école à Saint-Louis;  
Amadou Moctar Guèye, directeur d'école à Médina-Dakar;  
Assane N'Dong, directeur d'école à Yoff;  
Raphaël Pêreira, surveillant général, collège normal de Rufisque;  
Baïdy Oumou Sall, directeur d'école à Dakar;  
Alioune Sow, directeur d'école à Dagana;  
Bamoye Aboubacar Touré, directeur d'école à Ti-vauane.

*Ministère des forces armées*

MM. Mamadou N'Doye, chef de la division du personnel;  
Moussa Konaté, lieutenant major de garnison;  
M'Baye Cissé, officier des détails;  
Ibrahima Diop, sous-lieutenant, chef de peloton;  
Capitaine Momar Gary De, commandant de compagnie F. V.;  
Abdou Salam Niang, commandant la compagnie des transmissions;  
Amadou Moctar Haïdara, maréchal-des-logis;  
Abdoulaye Vilane, maréchal-des-logis, commandant la brigade de Dakar;  
Demba Béal, gendarme, Dakar;  
Souleymane Sall, capitaine en retraite;  
Boukary Mamadou Doucouré, ancien combattant.

*Ministère de la justice*

MM. Malick Dione, avocat à la Cour à Dakar;  
Abdou Salam M'Boup, juge de paix à Kolda;  
Ibrahima Cissé, greffier.

*Ministère du plan et du développement*

MM. Amadou Wane, attaché de cabinet;  
Birahime Salomon, secrétaire d'administration.

*Ministère de l'économie rurale*

MM. Papa Diagne, notable à Dakar;  
El-Hadji Moustapha Kâne, commerçant à Bignona;  
Papa Kâne, vétérinaire africain, Saint-Louis;  
Goumalo Seck Daouda, commerçant;  
M<sup>me</sup> Maïstre du Chambon, née Ada Le Gros;  
M. Bardou Joseph Antoine Léon Gaston, commerçant, Saint-Louis.

*Ministère de l'énergie et de l'hydraulique*  
M. Maleine Amadou Niang, secrétaire d'administration, Louga.

*Ministère des finances*

MM. Amadou Moustapha N'Diaye, fonctionnaire des finances, retraité à Kaolack;  
Hamet Sy, lieutenant des douanes;  
Ababacar Gallo Thiam, secrétaire d'administration;  
Younousse Kâne, agent spécial;  
Biram Victor Sow, commis des S. A. F. C., en retraite.

*Ministère de l'enseignement technique*

MM. Manel Fall, intendant;  
Alioune Seck, secrétaire d'administration.

*Ministère de la santé et des affaires sociales*

MM. Paul Corréa, professeur agrégé;  
Badara Diouf, docteur en médecine, Dakar;  
Waly Mamadou Diop, agent technique de la santé;  
Docteur Moussa Diop, médecin;  
Docteur Simon Senghor, directeur des affaires sociales;  
Yérin Kodé Mohamed Fall, directeur de l'hôpital de Kaolack;  
Souleymane N'Diaye, économe de l'hôpital Le Dantec;  
Tamsir Touré, directeur du centre hospitalier de Fann;  
Bocar Thiam, infirmier principal à Gandiol;  
Mathieu Paul, pharmacien principal, Dakar.

*Ministère du commerce et de l'industrie*

MM. Victor Hyppolite D'Erneville, commerçant en retraite;  
Djibril N'Diogou Fall, directeur général de la société Calom du Sénégal;  
Amath Déthié Diagne, chef de division du commerce intérieur;  
Ibrahima Seck, inspecteur général de l'O.C.A.;  
Idrissa Biram N'Diaye, inspecteur du contrôle économique;  
Mamadou Moustapha Niang, chef de service de la comptabilité.

*Ministère des travaux publics et des transports*

MM. El Hadji Adiouma Dieng, commis principal des P.T.T. en retraite, Dakar;  
Boubacar Kamara, agent comptable de l'O. P. T.;  
Bassirou N'Diaye, contrôleur de route, Thiès;  
Idrissa N'Diaye, contremaître principal des travaux publics;  
Abdou Karim N'Dir, secrétaire d'administration.

*Ministère de l'éducation populaire de la jeunesse et des sports*

MM. Mamadiembe M'Bodj, chef de cabinet;  
Amadou Guèye Mix, reporter photographe;  
Art. 4. — Le Grand Chancelier de l'Ordre national est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel*.

Fait à Dakar, le 10 mars 1965.

LÉOPOLD SÉDAR SENGHOR.

DECRET n° 65-148 du 10 mars 1965  
portant nomination dans l'Ordre national

*LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,*

Vu la Constitution;  
Vu l'ordonnance n° 60-36 du 22 octobre 1960, créant l'Ordre national, notamment en son article 11;  
Vu la loi n° 64-06 du 24 janvier 1964, modifiant l'ordonnance précitée, en ses articles 14, 39, 40, 44 et 46;  
Sur présentation du Grand Chancelier de l'Ordre national,

*DÉCRÈTE :*

Article premier. — Est nommé à titre exceptionnel, au grade de Commandeur de l'Ordre national :

M. Sidi Lamine Kounta, marabout à N'Diassane.

Art. 2. — Le Grand Chancelier de l'Ordre national est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel*.

LÉOPOLD SÉDAR SENGHOR.

DECRET n° 65-150 du 10 mars 1965  
portant nomination dans l'Ordre national

*LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,*

Vu la Constitution;  
Vu l'ordonnance n° 60-36 du 22 octobre 1960, créant l'Ordre national, notamment en son article 11;  
Vu la loi n° 64-06 du 24 janvier 1964, modifiant l'ordonnance précitée, notamment en ses articles 14, 39, 40, 44 et 46;  
Le conseil de l'Ordre entendu;  
Sur présentation du Grand Chancelier de l'Ordre national,

*DÉCRÈTE :*

Article premier. — Sont nommés à titre étranger au grade de Commandeur de l'Ordre national :

*Ministère de la santé*

M. André Masseguin, direction de la coopération culturelle et technique.

*Ministère de la jeunesse et des sports*

M. Marceau Crespín, délégué général aux sports et à la préparation olympique au secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports.

*Ministère de l'éducation nationale*

M. Marie Joseph Paul Cristol, professeur à la faculté de médecine de Montpellier.

Art. 2. — Sont nommés à titre étranger, au grade d'Officier de l'Ordre national :

*Ministère des affaires étrangères*

M. Bernard Keller, secrétaire général de la Conférence Internationale des Contrôles d'Assurances.

*Ministère de la santé*

MM. Jean Baptiste Plumauzille, médecin-chef du centre d'appareillage;  
Pierre Hervé Pochard, ancien chef des services pharmaceutiques de la zone d'outre-mer n° 1;  
André Eugène Carayon, médecin-colonel, professeur agrégé;  
Jean Garniès, médecin-colonel, médecin chef de l'hôpital principal;  
André Marie Maurice Lacan, médecin-colonel.

*Ministère du commerce et de l'industrie*

MM. Paul Pierre Constant Hémono, directeur des messageries du Sénégal;  
Pierre Crémieux, administrateur délégué de la Société SOCOCIM;  
Robert Decomis, directeur administratif de la Société Lesieur.

*Ministère des finances*

M. Maurice Lorain, inspecteur des finances.

Art. 3. — Sont nommés à titre étranger, au grade de Chevalier de l'Ordre national :

*Ministère des affaires étrangères*

M. Prosper Evariste Jean Carnot, attaché de la F. O. M.

*Ministère des forces armées*

M. Robert Audran, médecin principal.

*Ministère du plan et du développement*

M. Jacques Moity, conseiller technique.

*Ministère de l'enseignement technique*

MM. Jean Caillaud professeur d'enseignement technique en retraite;  
Jean Crame, inspecteur principal de l'enseignement technique.

*Ministère des finances*

MM. André Bourhis, chef du bureau de liquidation au ministère des finances;  
Henri Solère, fonctionnaire de l'assistance technique;  
Jacques Ferronnière, directeur général de la Société générale.

*Ministère de l'éducation nationale*

MM. Raymond Gailairand, chef de bureau à la mairie de Dakar;  
Louis Vidal, directeur C.E.G., Rufisque;  
M<sup>me</sup> Madeleine Girault, professeur licencié lycée Blaise-Diagne;  
M. Pierre Louis Orcel, professeur licencié cours normal, Rufisque.

*Ministère des travaux publics*

MM. Jean Claude Dichon, ingénieur des Ponts et Chaussées;  
Marcel Gioan, inspecteur principal adjoint, chef du service de l'exploitation de la régie;  
Maurice Legrand, ingénieur des Ponts et Chaussées, directeur des travaux publics;  
Guy Pierre Guillot, ingénieur principal adjoint, chef du service matériel et traction des chemins de fer, Thiès.

*Ministère de la santé*

MM. Roger Reynaud, médecin-commandant, professeur agrégé, chef des services médicaux;  
Louis Courbil, médecin-commandant (chirurgien);  
Jean Lagarde, lieutenant-colonel, médecin à l'hôpital principal;  
Meyrignac, secrétaire général de la faculté de médecine et de pharmacie;  
René Motte, ex-conseiller technique au ministère de la santé;  
Baylet, médecin-colonel, professeur à la faculté de médecine;  
Jacques Toury, lieutenant-colonel, pharmacien.

*Ministère du commerce et de l'industrie*

MM. Michel Maignien, directeur principal de la SCOA;  
Marc Maurice Richard de Chicourt, secrétaire administratif de la chambre de commerce de Dakar;  
Jacques Marie Emmanuel Elie Le Carpentier, directeur des forges et ateliers de constructions électriques de Jeumont;  
Henri Ancelle, administrateur délégué Compagnie Sénégalaise des phosphates de Taïba;  
Xavier Douville de Fransu, directeur de la Société d'équipement pour l'Afrique-Sénégal à Dakar;  
Simon Laurens, administrateur de sociétés;  
Louis Charles Lédoux, administrateur des affaires d'outre-mer;  
Paul Maurice Carlotti, conseiller technique O. C. A.;  
Maurice Pinon, directeur de société;  
Georges Jessula, président du syndicat des huileries;  
Jean Jauffert, président d'honneur des sociétés électriques et industrie.

Art. 4. — Le Grand Chancelier de l'Ordre national est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel*.

Fait à Dakar, le 10 mars 1965.

LÉOPOLD SÉDAR SENGHOR.

DECRET n° 65-151 du 10 mars 1965  
portant nomination dans l'Ordre national

## LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,

Vu la Constitution;  
Vu l'ordonnance n° 60-36 du 22 octobre 1960, créant l'Ordre national;  
Vu la loi n° 64-06 du 24 janvier 1964, modifiant l'ordonnance précitée, notamment en ses articles 14, 39, 40, 44 et 46;  
Le conseil de l'Ordre entendu;  
Sur proposition du Grand Chancelier de l'Ordre national,

## DÉCRÈTE :

Article premier. — Est nommé à titre étranger au grade de Commandeur de l'Ordre national du Sénégal :

*Présidence de la République*

M. Paul Jacquier, général de corps aérien, Paris.

Art. 2. — Sont nommés à titre étranger au grade d'Officier de l'Ordre national du Sénégal :

MM. Max Despres, procureur de la République, Dakar;  
Pierre Gabriel Foucaud, président honoraire des chambres de commerce de Rufisque et Cayor-Baol;  
Maurice Frey, licencié en droit;  
André Chardon, directeur de l'agence de la B. A. O., Dakar;  
Maurice Picard, préfet du Haut-Rhin;  
Maurice Cuttoli, préfet du Bas-Rhin;  
Maurice Bayen, recteur de l'université de Strasbourg;  
Dmitri Georges Lavroff, professeur à la faculté de droit et des sciences économiques;  
Maurice Robert, chef des services P. L. R. à Paris.

Art. 3. — Sont nommés à titre étranger au grade de Chevalier de l'Ordre national du Sénégal :

MM. Robert Schilling, professeur à la faculté des lettres et sciences humaines, Strasbourg;  
Yves Bro, directeur du théâtre « Daniel Sorano »;  
Nestor José Gollo, professeur, à Caxias do Sul Etat de Rio Brésil;  
Pierre Théron, directeur de cabinet du président du Conseil économique et social;  
Marcelle Wachbar, chef du secrétariat particulier du président du Conseil économique et social;  
Jean Marc Ayme, membre du Conseil économique et social;  
Guy Paulay, administrateur de la F. O. M. au contrôle financier;  
Roger Faugère, chef de bureau des régies ferroviaires à l'inspection générale d'Etat;  
Henri Duval, inspecteur central des télécommunications;  
Marcel Georges Jacques Barrague, délégué pour l'Afrique de la FIMTM;  
Lucien Provent, commissaire principal de la ville de Paris;  
Urbain Dupont, ancien directeur des comptoirs Vézia au Sénégal;  
Joseph Camilucci, directeur de l'entreprise J. Lefèbre, Dakar.

Art. 4. — Le Grand Chancelier de l'Ordre est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel*.

Fait à Dakar, le 10 mars 1965.

LÉOPOLD SÉDAR SENGHOR.

DECRET n° 65-152 du 10 mars 1965  
portant nomination dans l'Ordre national

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,

Vu la Constitution;  
Vu l'ordonnance n° 60-36 du 22 octobre 1960, créant l'Ordre national;  
Vu la loi n° 64-06 du 24 janvier 1964, modifiant l'ordonnance précitée, notamment en ses articles 14, 39, 40, 44 et 46;  
Le conseil de l'Ordre entendu;  
Sur proposition du Grand Chancelier de l'Ordre national,

DÉCRÈTE :

Article premier. — Est élevé à la dignité de Grand-Croix de l'Ordre national :

*Présidence de la République*

Maître Léon Boissier-Palun, président du Conseil économique.

Art. 2. — Sont élevés à la dignité de Grand-officier de l'Ordre national :

MM. Cheikh Yaba Diop, conseiller coutumier, Kaël;  
M'Baye Diagne Dégaye, maire indigène, Dakar.

Art. 3. — Sont nommés au grade de Commandeur de l'Ordre national :

MM. Ameth Salm Sow, conseiller coutumier, Kaolack;  
El Hadji Konko Ciré Bâ, conseiller coutumier.

Art. 4. — Sont nommés au grade d'Officier de l'Ordre national :

MM. Alphonse N'Diaye, gouverneur de la Région du Fleuve à Saint-Louis;  
Mohamed Diop, gouverneur de la Région de Thiès;  
Amadou Mactar N'Diaye Khaly, conseiller coutumier;  
Maïssa M'Baye Sall, conseiller coutumier.

Art. 5. — Sont nommés au grade de Chevalier de l'Ordre national :

MM. Ibrahima Niang, gouverneur du Sénégal Oriental (Tambacounda);  
Ousmane Diène, conseiller technique à la Présidence de la République;  
Abou Mohamed N'Diaye, commis d'administration principal, Tambacounda;  
Amadou Mactar N'Diaye, secrétaire d'administration, Dakar;  
Amadou Lamine Camara, secrétaire d'administration, Saint-Louis;  
Khassim N'Diaye, secrétaire d'administration D.A.T., Dakar;  
El Hadji Matic M'Bongue, adjoint au gouverneur, Dakar;  
Ibrahima Niass, secrétaire d'administration à l'École Nationale d'Administration du Sénégal, Dakar;  
Nicolas N'Diaye, conseiller technique à la Présidence de la République;  
Issa Diop, ingénieur en chef aux E. E. O. A., membre du Conseil économique;  
Amadou Sow, directeur général de l'U. S. B., membre du Conseil économique;  
El Hadji Badara M'Baye Kaba, poète populaire, hui-sier à l'Assemblée nationale;  
El Hadji Baytir Sambe, chef de village à N'Gor;  
El Hadji Medoune Diop, chef de quartier, Santhiaba, Dakar;  
El Hadji Gorgui N'Doye, notable à M'Bao;  
Mamadou Dème, imam, Gorée;  
El Hadj Moussa Cissé, notable à Dangou, Rufisque;  
El Hadj Moussa Diouf Diagne, vice-président du Conseil municipal, Dakar;

MM. Chérif Mohamed Bouye, marabout à Bimako, Sédhiou;  
Chérif Ibrahima Aidara, marabout à Sibi-Kouroto, Sédhiou;  
El Hadji Sokhya Diop, conseiller municipal, Dakar;  
Lamine Diallo, fonctionnaire municipal;  
M<sup>me</sup> Anne Diouf, exploitante avicole, Rufisque;  
MM. Abdourahmane Sow, dépensier, agent comptable au ministère de l'enseignement technique;  
Yacinthe Fodé N'Diaye, chef de village, Fadiouth;  
Boubacar Tall, agent des chemins de fer en retraite, Saint-Louis;  
Ferdinand Charles Roth, ex-agent de voirie municipale, Saint-Louis;  
El Hadji Abdoulaye Gaye, commerçant, Kounghel;  
Jean Paul Sylvain Loton, pharmacien, Louga.

Art. 6. — Le Grand Chancelier de l'Ordre national est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal officiel.

Fait à Dakar, le 10 mars 1965.

LÉOPOLD SÉDAR SENGHOR.

DECRET n° 65-153 du 10 mars 1965  
portant nomination dans l'Ordre national

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,

Vu la Constitution;  
Vu l'ordonnance n° 60-36 du 22 octobre 1960, créant l'Ordre national;  
Vu la loi n° 64-06 du 24 janvier 1964, modifiant l'ordonnance précitée, notamment en ses articles 14, 39, 40, 44 et 46;  
Le conseil de l'Ordre entendu;  
Sur proposition du Grand Chancelier de l'Ordre national,

DÉCRÈTE :

Article premier. — Est élevé à la dignité de grand-officier de l'Ordre national :

*Présidence de la République*

M. Le Docteur Eugen Gerstenmaier, président du Bundestag.

Art. 2. — Sont nommés officiers de l'Ordre national :  
Monseigneur Théophile Cadoux, préfet apostolique de Kaolack;  
Monseigneur Joseph Landrau, préfet apostolique de Saint-Louis.

Art. 3. — Est nommé chevalier de l'Ordre national :

Père Henri Cravand, curé de Fatick.

Art. 4. — Le Grand Chancelier de l'Ordre national est chargé de l'exécution du présent décret qui sera communiqué au Journal officiel.

Fait à Dakar, le 10 mars 1965.

LÉOPOLD SÉDAR SENGHOR.

DECRET n° 65-160 du 10 mars 1965  
portant nomination dans l'Ordre national

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,

Vu la Constitution;  
Vu l'ordonnance n° 60-36 du 22 octobre 1960, créant l'Ordre national, notamment en son article 11;  
Vu la loi n° 64-06 du 24 janvier 1964, modifiant l'ordonnance précitée, en ses articles 14, 39, 40, 44 et 46;  
Sur présentation du Grand Chancelier de l'Ordre national,



**DÉCRÊTE :**

Article premier. — Est nommé Commandeur de l'Ordre national du Sénégal :

M. G. Blancher, directeur des transports.

Art. 2. — Le Grand Chancelier de l'Ordre national est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel*.

Fait à Dakar, le 12 mars 1965.

LÉOPOLD SÉDAR SENGHOR.

DECRET n° 65-149 du 10 mars 1965  
portant nomination dans l'Ordre du Mérite

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,**

Vu la Constitution;

Vu le décret n° 60-364 du 26 octobre 1960, créant l'Ordre du Mérite, notamment en son article 13;

Vu le décret n° 63-795 du 9 décembre 1963, portant répartition des services nationaux entre la Présidence et les ministères;

Vu le décret n° 64-710 du 12 octobre 1964, fixant les contingents 1964-1965, accordés aux départements ministériels;

Le conseil de l'Ordre entendu;

Sur présentation du Grand Chancelier de l'Ordre national,

**DÉCRÊTE :**

Article premier. — Sont nommés au grade de Commandeur de l'Ordre du Mérite :

*Présidence de la République*

MM. Assane Sarr, inspecteur des contributions directes en retraite;

El Hadj Baye M'Bor Faye, notable;

Bassirou Cissé, bibliothécaire en retraite.

*Ministère de la santé et des affaires sociales*

Docteur Papa Koaté, médecin, directeur de l'école des infirmiers d'Etat.

*Ministère de l'économie rurale*

M. El Hadj Ibrahima Khorédia Kâ, grand marabout à Malème-Hoddar.

Art. 2. — Sont nommés au grade d'officier de l'Ordre du Mérite :

*Président de la République et Grande Chancellerie*

MM. Amadou Thiam, maître bijoutier à Paris;

Saliou Thioune, notable;

El Hadji Mamadou Guèye, délégué de quartier;

M'Baye Seck, délégué de quartier à Bargny;

Baye Baba Seck, notable à Yène;

Jean-Pierre Nunez, Pikine;

Amadou Cissé, marabout à Diamal;

Yakhya Thiam, maître bijoutier à Saint-Louis.

*Ministère de l'intérieur*

MM. Daouda Saba, adjudant-chef à Thiès;

M'Baye Kane, adjudant-chef de la garde républicaine à Thiès;

Moustapha Diop, commis d'administration, adjoint du préfet de Kafrine;

Lat grand N'Diaye, chef d'arrondissement de Sokone;

Sohibou Samba, adjudant-chef à Thiès.

*Ministère des forces armées*

MM. Biram Bâ, adjoint au chef centre de transmissions; Ibrahima N'Diour, chef d'atelier 3<sup>e</sup> échelon à Bargny; Eugène Sagna, capitaine d'armes, base navale sénégalaise;

Charles William Emmanuel Justinien Thione, comptable;

Samba Camara, gendarme de rang.

*Ministère de l'éducation nationale*

MM. Ismaïla Diop, directeur de l'école publique de Khombole;

Abdourahmane Cissé, secrétaire d'inspection primaire Dakar;

Nadiour N'Diaye, directeur école Pikine I, Dakar;

Pierre N'Goma, secrétaire à l'inspection primaire à Dakar.

*Ministère de la santé et des affaires sociales*

M. Alioune Badara Lô, administrateur civil;

M<sup>me</sup> Veuve Corrèa, née Marianne Kâ, sage-femme africaine à Dakar;

MM. Paul N'Diaye, médecin, Dakar;

Amadou Dia, médecin, Dagana.

*Ministère des finances*

MM. Wagane Senghor, adjudant-chef des gardes-frontières, douanes, Kaolack;

Boubou Ciré, adjudant chef des gardes frontières, douanes, Dakar.

*Ministère des travaux publics*

M. Mawa Sène, agent d'exploitation principal.

*Ministère de la justice*

MM. Amadou Nicolas M'Baye, notaire à Dakar;

Abdoulaye Camara, ancien interprète, Saint-Louis;

Ababacar Sadikh Dieng, secrétaire des greffes et parquets.

*Ministère du commerce et de l'industrie*

MM. Demba Abdoulaye Barry, secrétaire d'administration principal;

Ousmane Cissé, commis d'administration principal.

*Ministère de l'économie rurale*

M. Abdoulaye Gaye, marabout à N'Dande.

*Ministère du plan et du développement*

M. Allassane M'Baye, sous-ordonnateur M. P. D.

Art. 3. — Sont nommés au grade de Chevalier de l'Ordre du Mérite :

*Présidence de la République et Grande Chancellerie*

MM. Ibrahima N'Diaye Gouthia, commis expéditionnaire retraité, Saint-Louis;

Hadj Ahmed Seck, ancien traitant, Saint-Louis;

Ferdinand Boucher, agent d'imprimerie en retraite, Saint-Louis;

Amadou Sène, chef cuisinier, Dakar;

Amadou Bouna Fall, commis expéditionnaire principal, Tambacounda;

Edouard N'Diaye, domestique au palais de la Présidence de la République, Dakar;

Badiko Diallo, chauffeur à la Présidence, Dakar;

Karim Diop, gardien villa du Président de la République à Popenguine;

1<sup>er</sup> avril 1965

- MM. Yoro Diallo, ouvrier principal de l'imprimerie officielle Saint-Louis;  
 Ciré Ousmane Sow, contremaître mécanicien, Saint-Louis;  
 Dramane Touré, secrétaire d'administration Saint-Louis;  
 El Hadji Magoum N'Diong, contremaître chez Vasquez & Espinoza;  
 Amadou Sathio, chauffeur au Conseil économique, Dakar;  
 Amadou Dibord Seck, comptable génie rural, Diourbel;  
 El Hadji Abdoulaye Gaye, commerçant, Kounghoul;  
 M<sup>me</sup> Mariétou Sèye, Sicap Liberté III, Dakar;  
 MM. El Hadj Demba Seck M'Baye, notable grand éleveur, Dakar;  
 Amadou Seck N'Diaye, ancien combattant 1914-1918, M'Backé;  
 Amadou N'Diaye Bayakh, mutilé de guerre 1914-1918, Louga;  
 El Hadj Amadou Guèye N'Diaye, grand éleveur, Thiès;  
 Gayèle Niang, chef de bureau Grande Chancellerie de l'O.N., Dakar;  
 M<sup>me</sup> Marcelle Pellegrin, maîtresse sage-femme à l'école des sages-femmes;  
 MM. Simon Dieng, secrétaire services sanitaires du port; Mohamedou El Mokhtar Bâ, agent BICI;  
 Souleymane Sy, chauffeur au Conseil économique, Dakar.

*Ministère des affaires étrangères*

- MM. Babacar Thiongane, secrétaire municipal, Diourbel;  
 Ibrahima Dembel Sow, inspecteur des P. T. T.;  
 Cheikh Kâ, inspecteur de 1<sup>re</sup> classe des régies ferroviaires;  
 Yamar Samb, commis d'administration;  
 Mahipe Dieng, secrétaire-comptable, Dakar;  
 Doudou Moctar Badiane, commis d'administration;  
 M<sup>me</sup> Yacine Sam, dactylographe principale;  
 MM. El Hadji Magamou Diaw, chauffeur;  
 El Hadj Oumar Sy, chauffeur;  
 Alassane Yapha, agent d'administration;  
 Souleymane Kâne, comptable B. A. O.

*Ministère de l'intérieur*

- MM. Adjé Ousseynou N'Daw, officier de police;  
 Macodou Sangoné Sall, chef d'arrondissement à N'Dande;  
 Papa Seydou N'Diaye, chef d'arrondissement, Sakal;  
 Alioune Thierno Dieng, chef d'arrondissement à Darou-Mousty;  
 Sidy Moctar Dieng, chef d'arrondissement;  
 Malao Diouf, chef d'arrondissement;  
 Malao Diouf, chef de village de N'Gabou III;  
 Abdoulaye Amadou Tidjane Bèye, commis principal d'administration, Dakar;  
 Mamadou Soulé Bâ, agent d'administration;  
 Amadou Moustapha Thiam, chef section du personnel (sûreté nationale);  
 Salioun N'Diaye, chef du bureau des impôts, Louga;  
 Babacar Thiongane, chef du bureau des domaines, Diourbel;  
 Alassane Yaya Agne, chef du bureau militaire, Louga;  
 El Hadj Aliou N'Dao, marabout, Kaffrine;  
 Silman Diallo, chef garage, préfecture de Tambacounda;  
 Fatoujhouma Camara, maître des travaux publics, Bignona;  
 Abdoulaye Kâne, iman à Pikine;  
 Hamady Guelé, garde républicain, Dakar;

- MM. Ousmane Amath, sous officier armurier et artificier, Thiès;  
 Bocar Lamine, commandant groupe mobile intervention (gardes républicains);  
 Mamadou Baro, inspecteur principal de police;  
 Amadou Makha Diouf, inspecteur principal de police;  
 Mamadou Diarra, agent de service, Dakar;  
 Sékou Condé, adjudant chef des sapeurs pompiers, Dakar;  
 Ibrahima Camara, adjudant chef des sapeurs pompiers, Dakar;  
 Mamadou Goudiaby, adjudant chef des sapeurs pompiers, Dakar;  
 Abdoulaye Diop, sergent chef des sapeurs pompiers, Dakar;  
 Aly Bocar, sergent chef des sapeurs pompiers, Dakar;  
 Aboubakar Makalou, chef secrétariat mairie 3<sup>e</sup> arrondissement, Dakar;  
 Serigne Ibra M'Backé, marabout mouride, Grand-Dakar;  
 Issa M'Bengue, grand diarraff, Yoff;  
 Abdoulaye Samba, surveillant, diarraff de N'Gor;  
 Pierre Antoine Kâne, notable, conseiller municipal, Gorée;  
 Mamadou Wade, chef de village, Bargny;  
 Amadou Moctar Diop, délégué du gouverneur au 4<sup>e</sup> arrondissement;  
 El Hadj Macoumba Guèye, surveillant, perception municipale, Thiaroye;  
 El Hadj Moussa Ciss, président du conseil des notables, Rufisque;  
 Djibril Guèye, commerçant, Gorée;  
 El Hadj Boubacar Bâ, médecin en retraite, Rufisque;  
 Abdourahmane Thiam, cultivateur, Sébikotane;  
 Ibrahima N'Diaye, commis, Dakar;  
 Djibril Diouf, chauffeur.

*Ministère des forces armées*

- MM. Babacar Diop, secrétaire;  
 El Hadji Ousmane Touré, secrétaire;  
 Sassy Dieng, commis d'administration;  
 N'Gor N'Diaye, propriétaire, Guet-N'Dar, Saint-Louis;  
 Mamadou Kâne, chauffeur;  
 N'Diaga Jacques Biram Bâ, chef section comptabilité matières;  
 Moussa Dione, adjudant de compagnie, Bargny;  
 Abdoukhadir Traoré, chef comptoir d'approvisionnement, Saint-Louis;  
 Idrissa Diarra, adjudant, chef de compagnie, Dakar;  
 Ousseynou Diop, chef de section, Kaolack;  
 Aly Sidy M'Bar Faye, chef d'atelier automobile, Bargny;  
 Babacar Seck, chef de service des effectifs du corps Saint-Louis;  
 Badara N'Diaye, mécanicien d'équipage, Dakar;  
 Issa N'Dour, magasinier, Bargny;  
 Mamadou Baldé, chauffeur, Dakar;  
 Mamadou Diallo, chef de groupe de combat, Saint-Louis;  
 Antoine Basile Pereira, centraliste au groupe parachutiste;  
 Amadou Sall, adjudant de gendarmerie, Kédougou;  
 Demba Ciré Sow, gendarme de rang, Dakar;  
 Alassane Diallo, gendarme de rang, Dakar;  
 Kaba Kani, gendarme de rang, Dakar;  
 Moussa Bakhoun, gendarme de rang, Dakar;  
 Mamadou Coumba Sy, maréchal-des-logis, gendarmerie;  
 Moctar Nouhou N'Diaye, maréchal-des-logis, Louga;  
 Adama Paye, secrétaire dactylographe, Dakar.

*Ministère de l'éducation nationale*

- MM. Amadou Badiane, directeur de l'école de Tassinère;  
 Papa Amadou Bousso, comptable contractuel, faculté de médecine;  
 Sagna Edgar Carvalho, instituteur adjoint à Thiès;  
 N'Diankou Diagne, moniteur adjoint, Dakar;  
 Serge Da Silva, surveillant général lycée Charles-de-Gaulle, Saint-Louis;  
 Pierre Dieng, secrétaire d'administration, Dakar;  
 Amadou Moustapha Dièye, adjoint, école de Fass, Dakar;  
 M<sup>me</sup> Diop, née Jeanne Assane, adjointe à M'Bassam Goumba, Dakar;  
 N'Diaye, née Cécile Richard, suppléante, école de Thiong, Dakar;  
 MM. Daouda Malick Niang, instituteur à l'école de Podor;  
 Souleymane Niang, maître de conférence, directeur es-sciences;  
 M<sup>me</sup> Virginie Marie Pellegrin, secrétaire de direction à l'IFAN, Saint-Louis;  
 MM. Alioune Sarr, instituteur à l'école I de Dagana;  
 El Hadj Malick Sène, instituteur, Dakar;  
 Magatte Thiaw, directeur d'école Malika;  
 Alpha Touré, inspecteur primaire adjoint, M'Bour.

*Ministère de la fonction publique*

- MM. El Hadj Maguette Dieng, attaché de cabinet, fonction publique;  
 Abdoul Aziz Lèye, chef du 6<sup>e</sup> bureau;  
 Abdourahmane Ly, chef du service technique des A.T. (C.C.P.F.);  
 Paul Louis Pissarello, secrétaire d'administration;  
 El Hadj Abdoulaye Wane, planton;  
 Daouda Niang, planton.

*Ministère de la santé et des affaires sociales*

- MM. Magaye Faye, infirmier principal, Richard-Toll;  
 EL Hadji Birahim Fal, infirmier principal, Ross-Béthio;  
 Abdallah Sall, agent technique de la santé à Diourbel;  
 Cheikh Fam, chef de garage, hôpital de Kaolack;  
 Gilbert Preira, infirmier des grandes endémies à Bignona;  
 Famara Bâ, infirmier des grandes endémies, Kédougou;  
 Oumar Diaïté, infirmier des grandes endémies, Kolda;  
 Victor Weiber, infirmier des grandes endémies, M'Bour;  
 Abdoulaye Wone, infirmier, Podor;  
 El Hadji Karamokho Danfakha, infirmier, Kédougou;  
 Pierre Favier, agent d'hygiène, Ziguinchor;  
 Lamine Makhan Diarra, attaché de cabinet, Dakar;  
 Ansoumane Seydi, infirmier en retraite, Sédhio;  
 M<sup>me</sup> Angélique Lalyre, infirmière à Joal;  
 M. Nestor Tosson, infirmier au centre hospitalier de Fann;  
 M<sup>me</sup> Fatou Guèye, infirmière municipale, Dakar;  
 M. Ibrahima Bâ, infirmier, Rao;  
 M<sup>me</sup> Courant, née Ursule Angrand, couturière, Dakar;  
 M. Baidy Baro, économiste centre hospitalier de Fann.

*Ministère des finances*

- MM. Jean William Molenthiel, secrétaire d'administration;  
 Moussa Diagne, secrétaire d'administration principal à Dakar;  
 Alexandre Diadhiou, commis principal des S. A. F. C.;  
 Moctar N'Doye, écrivain-comptable, Dakar;  
 Mouhamedou Guèye, chef de bureau principal, Dakar;

- MM. Demba Konaté, secrétaire d'administration, Thiès;  
 Antoine Naffah, commis d'administration principal, Dakar;  
 Demba Seck, préposé des douanes, Dakar;  
 Bocar Wade, commis expéditionnaire principal Pikine;  
 Amadou Kâne Bèye, adjudant, garde frontières, Dakar;  
 Makam Moussa Kanouté, planton, Dakar.

*Ministère des travaux publics et des transports*

- MM. Amadou Tall, contrôleur adjoint des trains, Dakar;  
 Jean Sène, ouvrier principal, Dakar;  
 El Hadji Abou Sarr, chef infirmier, Thiès;  
 Babacar M'Bodji, chauffeur;  
 Cheikh Mamadou Guèye, sous-chef de groupe, Thiès;  
 Mamadou Matalibé Dièye, comptable contractuel, Dakar;  
 Abdoukarim Diagne, planton contractuel;  
 Oumar Sall, ouvrier adjoint, Pikine;  
 Ousmane Faye, agent technique, Thiès.

*Ministère de la justice*

- MM. Ousseynou N'Diaye, secrétaire d'administration à Saint-Louis;  
 Mourtada Diop, secrétaire des greffes et parquets, Saint-Louis;  
 Amadou Yakhya Fall, agent de service, Saint-Louis;  
 Boubacar Sow, agent de service, Dakar;  
 Aly Diallo, agent de service, Dakar;  
 Birama Diop, gardien de la paix, Dakar;  
 Gana Cissé, gardien de la paix, Dakar.

*Ministère du commerce et de l'industrie*

- MM. Ibrahima Dia, inspecteur contrôle économique à M'Bour;  
 El Hadj Abou Sy, commis expéditionnaire, Dakar;  
 Abdoulaye Lat-Dior Diop, retraité de l'O.C.A. Thiès;  
 Amadou N'Gom N'Diaye, chef service général, Dakar;  
 Papa Lindor Guèye, inspecteur régional, Kaolack;  
 M<sup>me</sup> Seck, née Marie Jouga, secrétaire sténodactylographe;  
 MM. Maurice N'Diaye, commis d'administration, Dakar;  
 Demba Ly, planton, Pikine;  
 M<sup>me</sup> Benoit Cabou, née Angélique N'Dèye, ménagère Sicap Liberté I;  
 MM. Djibril Sow, chef d'équipe adjoint, Dakar;  
 Medoune Sèye, pointeur des carrières mines, Dakar;  
 Abdoulaye Cissé, chef échantillonneur.

*Ministère de l'économie rurale*

- MM. Amadou Mahame, commerçant, Matam;  
 Amadou Sylla, notable, Dagana;  
 Ibrahima Gaye, agent d'administration, Dagana;  
 Sidy Basse, notable, Ourossogui, Matam;  
 Thierno Demba Thiam, marabout, Matam;  
 Amadou Wade, transporteur, Saint-Louis;  
 Dame Guèye, agent d'administration, Dagana;  
 Abdou Selly Sy, commerçant, Podor;  
 Madawas Diop, agriculteur, Kébémér;  
 Cheikh N'Diaye, marabout, Louga;  
 Moussa Diouf, agent d'administration, Dakar;  
 Momar Valsylla Dieng, fonctionnaire des P. T. T.;  
 Mouhamadou Moustapha Guèye, agent d'administration;  
 Emmanuel Gomis, agent d'agriculture en retraite à Ziguinchor;  
 Oumar Thiombane, encadreur des cuirs et peaux, élevage, Rufisque.

*Ministère du plan et du développement*

- M<sup>me</sup> Rosalie Williams, secrétaire dactylographe, Dakar;



MM. Papa Sadiaw Diaw, commis expéditionnaire principal;  
Malick Sèye Diallo, sous-ordonnateur du plan;  
Cheikh Bécaye Badiane, intendant E. N. E. A.;  
Ibrahima N'Diaye, commis d'administration adjoint,  
Dakar;  
Amadou Samb, chauffeur.

*Ministère de l'enseignement technique*

MM. Papa Ibnou Seck, ouvrier principal des travaux publics;  
Cheikh Tidiane Dem, directeur du centre de qualification industrielle;  
Oumar Demba Fall, commis expéditionnaire principal;  
Jean Marie Mané, économiste C. T. F. P.;  
Ababacar Dia, professeur technique.

*Ministère de l'énergie et de l'hydraulique*

MM. Ibrahima Boye, agent technique de l'I. F. A. N.;  
Ibrahima Soumaré Dieng, ouvrier ordinaire;  
Alioune Dia, chef de brigade hydraulique de Thiès;  
El Hadji Diop, tireur de plans;  
Demba Diallo, agent de service principal;  
Mamadou Aw, chef d'équipe.

Art. 4. — Le Grand Chancelier de l'Ordre national est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel*.

Fait à Dakar, le 10 mars 1965.

LÉOPOLD SÉDAR SENGHOR.

DECRET n° 65-151 bis du 10 mars 1965  
portant nomination à titre étranger dans l'Ordre du Mérite

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,

Vu la Constitution;  
Vu le décret n° 60-364 du 22 octobre 1960, créant l'ordre du Mérite, notamment en son article 13;  
Vu le décret n° 63-795 du 9 décembre 1963, portant répartition des services nationaux entre le Président et les ministres;  
Le conseil de l'Ordre entendu;  
Sur présentation du Grand Chancelier de l'Ordre national,

DÉCRÈTE :

Article premier. — Sont nommés au grade de Commandeur de l'Ordre du Mérite :

*Ministère de l'intérieur*

M. Daniel Delau, commissaire de la sûreté nationale, Dakar.

*Ministère de l'économie rurale*

M. René Larrat, inspecteur général de l'agriculture, Paris.

Art. 2. — Sont nommés au grade d'Officier de l'Ordre du Mérite :

*Ministère des affaires étrangères*

M. Jacques Mocquet, agent technique de l'entreprise Hortal.

*Ministère de l'éducation nationale*

M. Jean Guillou, chef de cabinet du ministre de l'éducation nationale de la République Française.

*Ministère de l'intérieur*

MM. Jean Antoine Parsi, préfet, ministère de l'intérieur à Paris;

Daniel Gaston Thibault, chef de l'administration générale du SCTIP;

Jean Manuel Férey, délégué à Dakar du service de la coopération internationale de police.

*Ministère des finances*

MM. Alain André Quatremarre, inspecteur principal du trésor;  
Jean Mazet, payeur principal, Kaolack.

Art. 3. — Sont nommés au grade de Chevalier de l'Ordre du Mérite :

*Ministère des affaires étrangères*

MM. Antoine Spinozi, gérant Sicap, Dakar;  
Anna Laurens, secrétaire, Dakar;  
Joseph Georges Zarzour, commerçant, M'Backé.

*Ministère de l'intérieur*

MM. Jacques Piéri, commissaire divisionnaire de la sûreté nationale française, Paris;  
René Haiblet, commissaire divisionnaire de la sûreté nationale française à Paris;  
Rémy Désiré Eugène Arenou, conseiller technique à la direction de la protection civile.

*Ministère des forces armées*

MM. Henri Lambert, adjudant de gendarmerie, chef du secrétariat du bureau de la gendarmerie du ministère des forces armées;  
Léon André Jean Théodore Magnin, maréchal-des-logis-chef instructeur à l'école de formation et d'application de la gendarmerie nationale sénégalaise;  
Georges Maury, gendarme, secrétaire à l'Etat-Major, direction de la gendarmerie;  
Yves Rivoal, chef des travaux;  
Jean Caraes, dessinateur, Dakar.

*Ministère du commerce et de l'industrie*

MM. Armand Grimal, directeur commercial;  
Maurice Archain, ingénieur, directeur de la compagnie africaine forestière et des allumettes;  
Gaston René Telloni, chef de garage;  
Hikmat Salème, administrateur de société;  
Mustapha Salème, fondateur et directeur de société, Dakar;  
M<sup>me</sup> Floride Armande Rainteau, aide-chimiste.

*Ministère des finances*

M. Henri Toureille, inspecteur des douanes.

*Ministère des travaux publics*

M. Claude Gieu, commissaire de bord (compagnie Paquet).

*Ministère de l'énergie et de l'hydraulique*

M. Ardent Roger Jallifier, adjoint technique contractuel;

*Ministère de l'enseignement technique*

MM. Pierre Joseph Boubil, inspecteur de l'enseignement technique;  
Marc Pademay, professeur technique adjoint;  
Yves Gorini, professeur d'enseignement commercial;  
M<sup>me</sup> Gisèle Thomas, professeur lycée technique de Dakar;  
Lucienne Delvaux, professeur, Dakar.

*Ministère de l'éducation nationale*

M<sup>me</sup> Vidal, née Albertine Colmiche, professeur de CEG, Dakar;  
Pedemay, née Elyette Marthe Mannes, professeur CEG, Dakar;  
Taquié, née Simone Treizières, professeur certifiée C. N., Rufisque;  
Petit Grand, née Steil Gilberte, professeur certifiée;

MM. Louis Arsène Bourlaouen, professeur de français C. N., Rufisque;  
 Claude Joseph Serge Sauvageot, chargé d'enseignement à la faculté des lettres de Dakar;  
 Alfred Auguste Quenum, maître de conférence agrégé, Dakar;

M<sup>mes</sup> Dubouilh Anne Marie de Peyret, institutrice;  
 Har Yani Yvette Marie Jeanne Arrighi, institutrice;

M. Pierre Garrote, professeur de CEG., Thiès;

M<sup>mes</sup> Sinsou Jacqueline Jeanne Coulet, professeur de CEG, Rufisque;

Cuyot Odette Lucienne Rimmèle, institutrice;

MM. Max Maurice Elie Jacquème, professeur d'italien, Dakar;

Charles Henri Toupet, chargé de recherches à l'ORS-TOM (IFAN);

Roland Yvan Mouillot, professeur CEG cours normal, M'Bour;

Joseph Kerhéro, maître conférence, faculté de médecine et de pharmacie;

M<sup>mes</sup> Trouin, née Lucienne Porchet, directrice d'école de filles, Rufisque;

Dutilloy Diane Suzanne Mathias, professeur CEG, Dakar.

#### *Ministère de la santé*

M<sup>mes</sup> Gandour, née Lemonnier, présidente du comité de la Croix Rouge;

Marie Angèle Wéry, sage-femme, hôpital principal, Dakar;

M. Numa Pompilius Allégrini, capitaine d'administration.

Art. 4. — Le Grand Chancelier de l'Ordre national est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel*.

Fait à Dakar, le 10 mars 1965.

LÉOPOLD SÉDAR SENGHOR.

#### DECRET n° 65-154 du 10 mars 1965 portant nomination dans l'Ordre du Mérite (titre étranger)

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,

Vu la Constitution;

Vu le décret n° 60-364 du 22 octobre 1960 créant l'Ordre du Mérite, notamment en son article 13;

Le conseil de l'Ordre entendu;

Sur présentation du Grand Chancelier de l'Ordre national,

#### DÉCRÈTE :

Article premier. — Sont nommés au grade d'officier de l'Ordre du Mérite :

MM. Manuel Poupon, expert-comptable I.G.E., Dakar;  
 Victorin Vauthier, officier de police à la Présidence, Dakar;

André Villard, directeur des archives des Bouches-du-Rhône, Marseille;

Henri Le Gall, officier de police, 15, rue Theuriet à Bourg-le-Reine;

Robert Bourdeau, directeur de la SATAM-Afrique, quartier Bel-Air, Dakar.

Art. 2. — Sont nommés au grade de chevalier de l'Ordre du Mérite :

MM. Michel Malbranque, sergent chef;

Lucien Crouail, adjudant chef;

Sœur Abèle, née Denise Bedin;

Sœur Denise Assounta, née Dronneau, religieuses à l'hôpital Aristide-Le Dantec.

Art. 3. — Le Grand Chancelier de l'Ordre national est chargé de l'exécution du présent décret qui sera communiqué au *Journal officiel*.

Fait à Dakar, le 10 mars 1965.

LÉOPOLD SÉDAR SENGHOR.